

# FICHE THEMATIQUE N°11

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE 2021-2022

INFORMATION, ACCOMPAGNEMENT ET CONTROLE PEDAGOGIQUE DES FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE

LIEN avec les inspecteurs du Ministère de l'Education nationale

Mise à jour 13 octobre 2021 – parties surlignées en jaune

## Table des matières

1	CARDEX des inspecteurs – Académie d'Aix-Marseille .....	2
2	LETTRES DE RENTRÉE 2021 – academie d'aix-marseille (Mise à jour 13 octobre 2021) .....	3
2.1	Inspecteurs d'académie – Inspecteurs pédagogiques régionaux.....	3
2.2	Inspecteurs de l'éducation nationale, enseignement général et enseignement technique .....	3
3	SITES INTERNET ET RESSOURCES THEMATIQUES ET DISCIPLINAIRES .....	4
3.1	Les sites nationaux (liste non exhaustive) .....	4
3.2	Les sites académiques .....	4
3.3	Focus sur les enseignements généraux .....	5

# 1 CARDEX DES INSPECTEURS – Académie d'Aix-Marseille

Pour rappel, l'extrait de la page académique dédiée à [l'information, à l'accompagnement et au contrôle pédagogique des formations par apprentissage](#) – région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## Volet n°1 : L'information et l'accompagnement des CFA

Pour assurer cette mission, le coordonnateur régional propose plusieurs dispositifs aux CFA proposant des formations préparant à des diplômes de l'Education nationale pour maintenir un lien de proximité avec les représentants du Ministère certificateur.

### Une cellule d'écoute permanente

Les CFA feront parvenir leurs questions et besoins éventuels [en cliquant directement ici](#). La Foire aux questions régionale, régulièrement mise à jour, rassemble par grands thèmes, toutes les réponses aux questions posées (à consulter régulièrement - la date de mise à jour est systématiquement précisée).

[MCP - Foire aux questions \(mise à jour 17 septembre 2021\)](#)

Denis HERRERO, Inspecteur de l'éducation nationale et coordonnateur régional de la mission, peut être contacté directement si besoin ([ce.drafpic@region-academique-paca.fr](mailto:ce.drafpic@region-academique-paca.fr) - 06.71.12.38.24)

### Une liste de contacts

Un fichier au format excel détaille la liste de l'ensemble des inspecteurs de spécialité et disciplinaires y compris leur champ de responsabilité en matière de suivi de diplômes. Il est vivement conseillé aux OF-CFA de se rapprocher des inspecteurs suivant les spécialités, les disciplines et les diplômes préparés afin qu'ils puissent les référencer dans leurs listes de diffusion, et selon le cas, les questionner directement.

Accès au fichier [CARDEX inspecteurs Aix-Marseille 2021-2022](#).

### La publication de fiches "conseils"

Les CFA peuvent utiliser des "Fiches Conseils" accessibles ici pour solliciter l'avis des inspecteurs sur les sujets suivants : la répartition des volumes horaires d'enseignement, les aménagements de la durée d'un contrat d'apprentissage, le recrutement d'un formateur (d'autres sujets pourront être traités en fonction des besoins).

[MCP - Fiche conseil horaires enseignement apprentissage \(Mise à jour 6 juillet 2021\)](#)

[MCP - Fiche conseil aménagement durée contrat d'apprentissage \(Mise à jour 6 juillet 2021\)](#)

[MCP - Fiche conseil recrutement formateur \(Mise à jour 6 juillet 2021\)](#)

## 2 LETTRES DE RENTRÉE 2021 – ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE (Mise à jour 13 octobre 2021)

### 2.1 Inspecteurs d'académie – Inspecteurs pédagogiques régionaux

BTS, DCG, DSCG, DNMADE

- [Sciences et techniques industrielles](#)
- [Lettres](#)
- [Mathématiques](#)
- [Physique-chimie](#)
- [Langues vivantes](#)
- [Espagnol](#)
- [Allemand](#)
- [EPS](#)
- [Etablissements Vie Scolaire](#)

### 2.2 Inspecteurs de l'éducation nationale, enseignement général et enseignement technique

CAP, Bac Pro, BP, MC

- [Sciences biologiques – Sciences sociales appliquées](#)  
[Annexe n°1](#) – Informations des inspectrices de l'éducation nationale SBSSA  
[Annexe n°2](#) – Répartition des filières entre les inspectrices de l'éducation nationale SBSSA  
[Annexe n°3](#) – Répartition des établissements (y compris CFA – avec formations habilitées au CCF)  
entre les inspectrices de l'éducation nationale SBSSA
- [Economie – Gestion](#)
- [Lettres – Histoire Géographie](#)

## 3 SITES INTERNET ET RESSOURCES THEMATIQUES ET DISCIPLINAIRES

### 3.1 Les sites nationaux (liste non exhaustive)

- [Eduscol](#) : documents de références sur l'ensemble des diplômes Professionnels
- [Site National Sciences et Techniques Industrielles](#)
- [Cerpeg](#) : Centre national de ressources pour l'enseignement professionnel en économie et gestion
- Site National pour l'Hôtellerie Restauration [CRNHR](#)
- Site National pour l'Alimentation [CRNMA](#)
- Site national de travail en groupes et de partage de ressources [VIAEDUC](#) (adresse académique requise ou possibilité d'invitation ou accès depuis le site Canopé)  
*Recherche par domaines, diplômes, thématique pédagogique*
- [Mathématiques et sciences physiques](#) voie professionnelle
- [Prévention /Santé Environnement](#) voie Professionnelle
- [Histoire-Géographie](#)
- Lettres / [Site national](#) / [Programmes et ressources en français](#) voie professionnelle

### 3.2 Les sites académiques

- Sur l'apprentissage : [Mission de contrôle pédagogique des formations par apprentissage](#)
- Sur le [CCF](#) (Contrôle en cours de formation)
- Sciences humaines
  - [Français - Lettres](#)
  - [Lettres - Histoire en lycée professionnel](#)
  - [Langues et cultures de l'Antiquité](#)
  - [Histoire-géographie](#)
  - [Mémoire et citoyenneté](#)
  - [Philosophie](#)
  - [Sciences économiques et sociales](#)
- Sciences fondamentales et appliquées
  - [Biochimie génie biologique](#)
  - [Biotechnologies](#)
  - [Edusismo - Provence](#)
  - [Lithothèque](#)
  - [Mathématiques, du cycle 1 au lycée](#)
  - [Mathématiques et sciences en LP](#)
    - [Eléments de réflexion sur la démarche expérimentale](#) en mathématiques
    - [CCF en mathématiques](#) – Nouvelles modalités à partir de 2020
  - [Physique-Chimie](#)
  - [Portail des sciences industrielles et technologie](#)
  - [Sciences de la vie et de la terre](#)
  - [Sciences et technologie, cycles 1, 2 et 3](#)
- Arts
  - [Arts appliqués](#)
  - [Arts plastiques](#)
  - [Éducation musicale et chant choral](#)
- EPS
  - [Éducation physique et sportive](#)
- Sites transversaux

[Enseigner l'informatique](#)  
[Enseignement professionnel](#)  
[Information - Documentation](#)  
[L'espace des CPE](#)  
[Maîtrise de la langue](#)  
[Maths sans frontières](#)  
[Sections européennes et culture internationale en LP](#)

### 3.3 Focus sur les enseignements généraux

Les programmes et ressources nécessaires à la construction des parcours sont à chercher hors des périmètres des référentiels sur le site : <https://eduscol.education.fr/94/j-enseigne-au-lycee-professionnel>

Il est important de noter que les épreuves et règlements d'examen des épreuves de l'enseignement général des CAP et des baccalauréats professionnels ont été entièrement redéfinis par de nouveaux textes réglementaires :

- [Arrêté du 30 août 2019](#) fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général
- [Arrêté du 17 juin 2020](#) fixant les unités générales du baccalauréat professionnel et définissant les modalités d'évaluation des épreuves ou sous-épreuves d'enseignement général

Il faut également noter que des dispositions particulières sont explicitées pour les épreuves d'éducation physique et sportive en CCF, selon le profil des candidats

De même, en Brevet professionnel, le texte de référence est [l'arrêté du 3 mars 2016](#).

A noter : le [BO n°30 du 29 juillet 2021](#) modifie les programmes d'enseignement de [mathématiques](#), de [sciences physiques et chimiques](#) des classes préparatoires au brevet professionnel.

Pour les BTS, il convient de se référer aux bulletins officiels fixant le contenu des programmes et des épreuves.

#### Deux exemples

- Objectifs, contenus de l'enseignement et référentiel des capacités du domaine de la culture générale et expression pour le BTS - [BO n° 47 du 21 décembre 2006](#)
- [Arrêté du 15 février 2018](#) portant définition du programme et de l'épreuve de « culture économique, juridique et managériale » communs à plusieurs spécialités de brevet de technicien supérieur